

> Le « pays des droits de l'homme » exporte la mort

Le 12 janvier, alors que la répression des révoltés tunisiens est montée d'un cran (50 morts en un week-end), MAM intervient à l'Assemblée pour proposer aux régimes Ben Ali et Bouteflika la collaboration de la police française pour mater les manifestations et « régler des situations sécuritaires de ce type » Il est vrai que la police française est experte en la matière : briser sans tuer comme pendant les révoltes de 2005 (l'affreux ex-ambassadeur tunisien à l'Unesco ne s'y est pas trompé : il y a bien un lien entre la manière dont le régime tunisien traitait le peuple et la manière dont le régime français traite les habitants des quartiers populaires en France). Ce jour là à l'Assemblée aucun député ne s'est levé de son banc pour s'indigner et réclamer une quelconque démission ; il faudra attendre la fuite de Ben Ali 3 jours plus tard pour voir apparaître les premières critiques. On apprend alors aussi que ces paroles ont bien été accompagnées d'actes : le 14 janvier les douaniers français ont bloqué une cargaison de plusieurs tonnes de grenades lacrymogènes mais aussi de casques et de boucliers commandée à la société Sofexi, cargaison qui était en voie d'être exportée en Tunisie après avoir obtenu l'autorisation des ministères français de l'intérieur, de la défense et des affaires étrangères. Fin 2010, au moins 4 livraisons de grenades lacrymos commandées par le régime tunisien ont ainsi été validées et autorisées.

Mais ce n'est pas qu'en Tunisie que le « savoir faire français policier » est exporté. En octobre 2010 des policiers français sont envoyés en Egypte former la police locale pour la « gestion des foules et des grands événements ». Et ça marche : deux mois après des centaines de cadavres jonchent les rues du Caire et d'Alexandrie. L'industrie d'armement s'y met

aussi. Les dictatures veulent urgemment du matos pour écraser les révolutions qui s'annoncent. La Lybie de Kadhafi négocie l'achat de 120 VBR de chez Panhard, (véhicules blindés à roues), la Russie demande 500 chars légers. Les commandes affluent aussi des dictatures du Golf. Il ne suffit pas de critiquer Sarkozy and Co., il serait temps que les syndicats passent à la pratique et organisent le boycott des exportations de la mort !

> RIPOSTE dans les quartiers populaires

A Poitiers (86) la BAC veut interpellier un jeune homme recherché par la police. Il se rebelle. Les deux hommes tombent au sol. Le policier est sérieusement blessé au poignet : ITT de 8 jours. Le parquet de Poitiers précise que le suspect a lui aussi été blessé lors de l'arrestation. La nuit n'est pas encore finie. C'est le tour d'une jeune femme qui refuse l'alcootest, ensuite « elle a violemment repoussé un policier », explique le parquet. « Il a heurté un banc avec son dos. Il est arrêté 17 jours ». Mais où on va, les flics ne font plus loi dans les commissariats ?

A Corbeil-Essonnes (91) la Mairie refuse de prolonger leur contrat d'accompagnement dans l'emploi. 18 jeunes débarquent. « Ils demandaient le renouvellement de leurs CAE, confirme-t-on à la mairie. Le DGS leur a rétorqué que c'était impossible du fait de la nature de ces contrats et que cela leur avait été clairement précisé à l'embauche ». Alors, ils brisent la vitre de panneaux d'information, un photocopieur et du matériel informatique. Ils ont été arrêtés alors qu'ils prenaient le bus en direction du quartier des Tarterêts. De quoi se plaint-on ? ils auraient pu en plus faire bouffer leur contrats bidons aux bureaucrates.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°94 • février 2011

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Révolutions « Dégage » !

En appelant la révolution des Tunisiens « révolution du jasmin » les médias français, garants de l'ordre et de la stabilité de l'Etat, ont joué leur rôle habituel : conforter l'image qu'on dresse des « étrangers » comme des sous hommes, soumis par nature, incapables de réagir par la violence et la raison au sort qui leur est réservé par leurs dictatures mais aussi par les lois anti-immigrés dans les « démocraties » occidentales.

Mais la révolution tunisienne ne s'est pas faite à coups de jasmin, elle n'a pas non plus été une « cyberévolution » des beaux quartiers. La révolution « Dégage ! » s'est faite pour honorer Mohamed Bouazizi à qui des flics de Sidi Bouzid ont confisqué ses marchandises après lui avoir craché dessus, qui a ensuite été chassé et insulté par un employé municipal. Elle s'est faite pour venger les manifestants de Kasserine, de Thala ou de Tunis assassinés par la police et au delà les révoltés de Gafsa réprimés en 2008 ou encore les milliers d'hommes et de femmes qui ont été humiliés, harcelés, emprisonnés, torturés ou tués par la police pendant les 23 ans de Ben Ali, et avant cela pendant la dictature de Bourguiba et avant cela encore sous la

colonisation. Elle s'est faite en s'organisant et en s'armant pour résister à la terreur semée par les milices benalistes ; elle s'est faite et continue de se faire à coups de manifs interdites et réprimées, à coups de slogans radicaux, d'occupations, de pillages et de destructions des commissariats, des locaux du RCD et des villas de la mafia benaliste, de dressage des listes des biens à confisquer, des personnes à chasser et des institutions à démanteler.

Et, en plus d'être violents, rationnels et dignes, les Tunisiens sont « contagieux » : en Algérie, en Jordanie, au Maroc, en Egypte, au Yémen des hommes se sont immolés scellant leur sort avec celui de M. Bouazizi, des manifs interdites sont organisées bien que la police tire et réprime et on assiste maintenant, haitants, à la révolution des égyptiens. Alors bien qu'elles ne touchent encore que des arabes, soumis à la misère et à la dictature, ces révolutions font leur effet ici aussi : elles portent un coup fatal aux campagnes islamophobes et aux lois anti-étrangers en nous montrant ces « étrangers » pour ce qu'ils sont, des hommes et des femmes révoltés qui ont le courage et l'intelligence de s'attaquer aux fondements de nos sociétés ! Désormais rien ne sera plus comme avant ni ailleurs ni ici.

Traque des sans papiers : résistance et collaboration de citoyens français

Des employés de la Poste ont encore sévi ce mois-ci en appelant la police afin qu'elle arrête des sans papiers venus retirer de l'argent sur leurs comptes. De même à l'école : à Tours le 7 janvier, Nasko sans papier rom originaire du Kosovo a été arrêté alors qu'il venait chercher son neveu à la sortie des cours. Aucun enseignant n'est intervenu, très peu de parents : la police a donc pu tranquillement faire le sale boulot. Cela s'est moins bien passé le 20 janvier dans un avion d'Air France Paris-Bamako dans lequel un sans papier malien été expulsé. Cette fois des gens courageux protestent et refusent de s'asseoir : le vol est annulé. Les 17 passagers (dont 3 bébés) qui sont intervenus sont débarqués et pris en charge par une 20aine de CRS casqués. Autre résistance à la collaboration assassine d'Air France, le 9 janvier à Bordeaux, 30 personnes du collectif Stop Expulsion 33 ont réalisé une opération escargot dans le siège de la compagnie. Sur le site de l'ULCGT de Roissy on peut lire que « toutes les compagnies aériennes ne sont pas comme Air France. En 2006, Air Canada s'était mis d'accord avec les autorités fédérales pour refuser d'embarquer des expulsés sur tous ses vols commerciaux ».

Avalanche de lois ultra-sécuritaires, suites

La Commission Mixte Paritaire du 26 janvier 2011 a largement confirmé le projet de loi LOPPSI 2 en vue d'une adoption définitive le 8 février suivant le calendrier officiel. Fourre tout répressif et liberticide (voir RE93), une nouvelle loi s'ajoutant à l'arsenal législatif. Encore dans les tuyaux, le projet de loi sur l'immigration : au programme limitation du droit des étrangers malades, chasse au mariage « gris », allongement de la durée d'enfermement en centres de rétention administrative de 32 à 45 jours...

En résistance à la LOPPSI2 la mobilisation se poursuit et s'amplifie, les rendez-vous à venir et le récit des dernières actions sur, <http://antiloppsi2.net/> <http://squat.net/fr/news/france120111.html>

Une voix discordante

Le jour de la fête de la musique à Poitiers, la police frappe sans retenue 6 militants poitevins et les passants alentour. Amandine, témoin de la scène, colle une affichette dénonçant ce tabassage en règle. Elle est poursuivie pour diffamation. Au procès des 6 son témoignage contredit sérieusement la version policière. Dans un contexte d'acharnement policier Amandine est condamnée le 27 janvier à 500 euros avec sursis, 500 euros de dommages-intérêts et 600 euros de frais d'avocat pour le commissaire cité sur l'affichette. C'est que ça rapporte ! On comprend pourquoi les flics ne sont pas les derniers à se porter partie-civile ni pourquoi le délit d'outrage explose. C'est sans risque puisque la loi Le Pors oblige l'Etat à leur verser les dommages et intérêts des condamnés insolubles. Infos : <http://www.antirep86.fr/>

Petit job pour nostalgiques de Vichy

La Crau est une petite ville près de Toulon. Le maire UMP a mis en place, en avril 2010, une organisation de 200 « référents de quartiers », 1 pour 80 habitants. Il n'est pas le seul élu à invoquer une « volonté gouvernementale d'instaurer un système de vigilance citoyenne »... avec une nouveauté ici, le fait que les apprenties balances restent anonymes, ça promet !

Jugement de fonction

En 2005 aux Mureaux, un policier tire au flash-ball sur un adolescent de 14 ans, il perd l'usage de son œil (RE33). Pour le TGI de Versailles il s'agit d'une « faute d'inattention », le flic est condamné le 25 janvier à 6 mois avec sursis, pas d'inscription au casier et il reste en fonction.

Le 27 janvier le tribunal de Bobigny rendait son jugement dans l'affaire Abdoulaye Fofana brutalisé par la police en octobre 2008, une partie de la scène était filmée (RE93), résultat : 4 mois de

prison avec sursis, aucune inscription au casier. L'idée n'est pas de réclamer l'enfermement mais de constater le traitement particulier de l'Etat pour ses sbires (du sursis) au regard des peines de prison ferme pour un simple outrage.

Un policier égratigné = 53 interpellations

Lille, vendredi 14 janvier. Le journal local indépendant La Brique organise un concert de soutien. L'ambiance est à la fête jusqu'au milieu de la nuit. Vers 3h du matin, la police investit les lieux suite à une embrouille dans la rue. Gazage dans un lieu fermé, siège puis vitre brisée pour encore gazer, la fête se termine par l'interpellation de 53 personnes qui passeront le reste de la nuit jusqu'au lendemain soir en garde-à-vue. Au commissariat, les humiliations (insultes, rien à manger, pas de toilettes) succèdent aux violences physiques (serre-flex serré au maximum, coups divers). Deux personnes passent en procès en mai, une dizaine de plaintes et plusieurs témoignages sont déjà déposés. Affaire à suivre. Lire : <http://www.lille43000.com/content/view/387/263/>

Vérité et justice pour Abou Bakari Tandia

Succès pour l'action commune Amnesty International et Vérité et Justice pour Abou Bakari Tandia le 22 janvier à Courbevoie : plus de 500 tracts distribués; importante aussi la présence de deux autres familles dont un membre a été tué par la police : les collectifs « Justice pour Lamine Dieng », et « Vérité et Justice pour Mahamadou Marega » Les liens entre les familles commencent à se resserrer !

Les BST arrivent, le début d'une histoire d'amour

Les « Brigades spéciales de terrain », successeurs des UTeq commencent à débarquer dans les quartiers populaires. Elles seront chargées « d'établir un contact plus affirmé (!) avec la population », à Belleville, selon le préfet de police. Ça commence par la répression des ventes à la sauvette, le marché des pauvres parmi les pauvres, c'est pour dire.

A Asnières et à la cité du Luth à Gennevilliers (92) la police veut « recréer un lien avec les habitants ». Au Luth ça commence bien, le 7 février, la BTS affronte des jeunes de la cité, 33 Flashball tirés, les bus déviés, 3 interpellations, 3 policiers blessés.

Mort suspecte à la prison de Lyon-Corbas

300 manifestants ont rendu hommage le 22 janvier à Farid Lamouchi. Après son arrestation par la police de Givors (69), il subira un passage à tabac, sera privé de ses médicaments et verra son logement ravagé par 2 perquisitions. Placé en détention préventive, il se serait pendu 2 jours après sa GAV. Mais la version du suicide ne convainc pas les Givordins. Pour faire la lumière sur le décès de Farid et lutter contre les violences policières à Givors : Nouvelle manifestation le 26 février 14h30 Place de Gaulle (quartier des Vernes). infos sur : <http://rebellyon.info/Marche-pour-Farid.html>

Lyon : la police municipale frappe fort à la tête

Un homme de 31 ans a été si violemment agressé par des policiers municipaux, le 10 décembre 2010, qu'il est tombé dans le coma et en a vu 36 chandelles pour les fêtes des lumières. Tous croyaient qu'il était mort. Le flic qui lui a donné le coup de matraque a aussitôt caché son visage par une écharpe. Depuis, cet homme ne peut plus travailler. Et de plus, les policiers ayant porté plainte contre lui, c'est lui qui doit passer en jugement le 7 mars. Voir : <http://rebellyon.info/La-police-municipale-frappe-fort-a.html>



Pas de flics dans les écoles !

Depuis septembre 2010, des policiers armés sont présents, à l'intérieur de 53 collèges en France. A la rentrée, ce dispositif doit être généralisé à un grand nombre d'établissements. Refusons cette réponse sécuritaire !

Signez et faites signer l'appel des personnels du Collège des Noirettes, de Vaulx en Velin (69). <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoListaSignatarios.aspx?page=&sr=1&pi=noirette>

17 février : procès des 4 de Tours

Rassemblement à partir de 13h devant le tribunal de Tours. (voir RE N°92)